https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/arrete-du-30-juin-2017-pris-en-application-du-deuxieme-alinea-de-larticle-r-632-81-du-code-de-leducation-et-fixant-la-repartition-des-contrats-dengagement-de-service-public-offerts-restant-a-po/
Arrêté du 30 juin 2017 pris en application du deuxième alinéa de l'article R. 632-81 du code de l'éducation et fixant la répartition des contrats d'engagement de service public offerts restant à pourvoir au titre de l'année universitaire 2016-2017
30/06/2017
Cet arrêté précise la redistribution aux unités de formation et de recherche médicales des universités des 124 contrats d'engagement de service public concernant les d'étudiants et d'internes en médecine qui n'ont pas été conclus au 20 mars 2017.